



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mardi 9 mai 2023 à 15h

Présents : Bernard Decker, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Philippe Cecat et Sylvie Besnard

Absents excusés : Elisabeth Chabot (présente en visio au début de la réunion), Max Calteau, Jean Bonora et Brigitte Morgana.

1. Statut des salariés actuels et à venir

Actuellement les salariés du Club (Denise pour le yoga, Grégory pour la gym et Frédérique pour la zumba et le Pilates) sont en CDD reconduits tous les ans. Après consultation des textes juridiques et débat, il est acté que le club propose des CDI (contrats intermittents) pour les salariés actuels. Ce type de contrat est préconisé pour les associations sportives qui emploient des salariés sur une année scolaire (ceux-ci ne travaillant pas pendant les périodes de congés scolaires).

2. Problématique tai-chi

Henri, qui anime le Tai-chi au sein du Club depuis plusieurs années, nous a fait savoir qu'il désirait arrêter son activité à la fin de cette saison. Plusieurs pistes ont été explorées pour le remplacer :

- Contact avec les animatrices bénévoles du club de St Germain en Laye, qui ont décliné la proposition de venir à Courdimanche, même avec paiement de leurs frais kilométriques.
- Contact pris avec Lina, professeur de Qi-Qong dans d'autres associations, qui serait disponible dans le créneau actuel, et qui proposerait ses services sous la forme de factures à payer (elle est auto-entrepreneur) sur la base de 75€ de frais pour le Club chaque semaine travaillée.
- Contact pris avec Simon, professeur de tai-chi dans plusieurs organismes, qui accepterait d'être payé sous contrat à hauteur de 50€ net pour 1h30 mais qui habite assez loin de Courdimanche (à Bessancourt). Simon, qui a fait ce jour une simulation du parcours de chez lui à la MELC, s'est présenté devant le comité. Il nous a dit réserver sa candidature jusqu'à jeudi *.

Le Comité décide qu'il serait bon, en ayant prévenu Henri au préalable, de demander à Lina et éventuellement à Simon, de venir un vendredi après-midi, pour faire connaissance avec les adhérents, se présenter et montrer sa façon de travailler.

*post réunion : Simon a retiré sa candidature.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

Il faudrait également faire un sondage parmi les participants actuels pour leur indiquer que le tarif du tai-chi serait susceptible de passer à 120€ pour l'année (tarif actuel du yoga) en leur précisant que la somme à payer au Club pourrait être fractionnée en deux à trois paiements.

3. Soirée du 22 juin

- **AGE : Modifications des statuts** : Manuelle présente les deux phrases à ajouter aux statuts pour permettre la réunion de l'AG à distance et le vote par correspondance.
- **AGE : Montant de l'adhésion au Club** : Il sera proposé et soumis au vote une adhésion individuelle à 51 € et une adhésion couple à 94€ pour l'année 2023-2024, le Club prenant ainsi à sa charge une partie de l'augmentation de la licence FFRS (6€).
- Après clôture de l'AG, un diaporama sera présenté comprenant des photos prises par les membres de l'atelier photo du lundi et commentées par Eric et/ou Patrick, puis des photos illustrant les différentes activités du Club.
- Un dîner sera pris en commun à partir des différents mets apportés par les participants à cette soirée, le Club se chargeant des boissons.
- Un mail d'information accompagné d'un sondage sera envoyé aux adhérents prochainement.

4. Journée multi-activités du 23 mai

La base de loisirs de Cergy a été contactée mais la mise à disposition d'un espace avec installation de barnums étant payante, il est décidé de ne pas donner suite à la convention qu'il nous proposait d'établir. De plus, les barnums qui avaient été demandés à la Mairie, ne sont prêtés par celle-ci qu'à condition qu'ils restent sur le territoire de la commune.

Il reste deux solutions :

- Soit on garde l'idée de la base mais sans barnums et en utilisant seulement les tables et chaises présentes dans l'espace qui avait été choisi.
- Soit on envisage de proposer cette journée sur la commune de Courdimanche en demandant à nouveau le prêt de barnums, qui pourraient être installés sur le côté du gymnase, comme lors de la journée des associations.

La 2^{ème} solution est privilégiée par le Comité. Manuelle va voir auprès de la Mairie si cela est possible.

Plusieurs activités sont envisagées pour cette journée. Elles seront validées en fonction du terrain retenu.



5. Actualité fiscale

La FFRS nous a informés en avril 2023 que les dispositions permettant aux bénévoles renonçant au remboursement de leurs frais kilométriques de bénéficier d'une réduction d'impôts, avaient changé.

Désormais le barème applicable est le même que pour les salariés qui déclarent leurs frais réels, et il dépend de la puissance administrative du véhicule (de 3 cv à 7 cv et plus).

Ces nouvelles dispositions seront prises en compte par le Club pour les frais de l'année 2023 en vue de la déclaration d'impôts 2024.

6. Point activités

- Pour la section yoga, Denise a demandé au Club d'ouvrir un deuxième créneau le mardi matin, de 10h à 11h, car elle est obligée de cesser son activité dans une structure qui l'employait et elle pense que plusieurs de ses élèves actuels pourraient la suivre à Courdimanche. La demande a été faite pour la saison prochaine. Toutefois, l'ouverture effective de ce créneau dépendra du nombre de nouveaux adhérents souhaitant faire cette activité.
- Il est envisagé de proposer une nouvelle activité en 2023-2024 : le pickleball. Cette nouvelle activité va faire l'objet de plusieurs séances de découverte en mai-juin. A l'issue de ces séances, si une ou plusieurs personnes émettent le souhait d'être un futur animateur - ou future animatrice – dans cette discipline, on pourra effectivement ouvrir cette section l'an prochain. Une demande a d'ores et déjà été faite auprès de la Mairie.

7. Point divers

- **Formation** : Pour la MN, le processus de formation des 3 futurs animateurs est presque terminé pour le premier et vient de commencer pour les deux autres.
- **Séjours-voyages** : Pour Doucier, la procédure est bouclée. Pour l'Alsace en septembre 2023, Myriam va bientôt envoyer les documents à remplir aux 22 participants inscrits à ce jour.
- **Dossier PSF** : Manuelle informe le comité qu'elle a envoyé un dossier de demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport au titre des « projets sportifs fédéraux », sans aucune certitude quant à son aboutissement, compte-tenu de la complexité de la procédure.
- **FFRS360**

Manuelle a eu une première formation de base en distanciel ce matin. Elle indique que la base test sur laquelle les participants devaient travailler comportait des bugs, ce qui ne facilitait pas la prise en main



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

de cette nouvelle application, qui doit remplacer TELEMAT pour l'enregistrement des licences, en principe dès le mois de juin. Une formation avancée doit avoir lieu ce jeudi 11 mai. (Post-réunion : la formation est annulée et sera reprogrammée d'ici une quinzaine de jours, dans l'attente de la résolution des bugs restants)

8. Prochaine réunion

Elle est fixée au jeudi 29 juin à 15h.

Le secrétariat du CSSSC